

LES MISSIONS DE L'ÉCOLE MATERNELLE/ LE ROLE EDUCATIF DES PARENTS

LES MISSIONS DE L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE	LE ROLE DES PARENTS	RESPONSABILITES COMMUNES
<p>Le rôle de l'école maternelle L'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves. Les enfants y développent leurs facultés fondamentales, perfectionnent leur langage et commencent à découvrir l'univers de l'écrit, celui des nombres et d'autres domaines d'apprentissage. Permettre de vivre une première expérience scolaire réussie est l'objectif majeur de l'école maternelle.</p> <p>Les apprentissages à l'école maternelle Le programme est divisé en domaines d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions * Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique * Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques * Construire les premiers outils pour structurer sa pensée * Explorer le monde <p>La petite, la moyenne et la grande Sections d'école maternelle forment un cycle à part entière, le cycle des apprentissages premiers.</p> <p>Source education.gouv.fr</p> <p>L'école maternelle constitue le cycle des apprentissages premiers. La formation dispensée dans les classes et les écoles maternelles favorise l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur développement sensoriel, moteur, cognitif et social et concourt à leur épanouissement affectif.</p> <p>Développer l'envie et le plaisir d'apprendre Assurer la maîtrise du langage Préparer l'accès aux apprentissages fondamentaux</p> <p>La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République pose le principe d'une redéfinition des missions de l'école maternelle et de la création d'un cycle unique (petite section, moyenne section et grande section). Il ne s'agit pas de refermer l'école maternelle sur elle-même, mais de lui permettre de préparer progressivement les enfants aux apprentissages fondamentaux dispensés à l'école élémentaire. Place fondamentale comme première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Ce temps de scolarité, bien que non obligatoire, établit les fondements éducatifs et pédagogiques sur lesquels s'appuient et se développent les futurs apprentissages des élèves pour l'ensemble de leur scolarité. La mission principale de l'école maternelle est de donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité.</p> <p>L'école maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> * S'adapte aux jeunes enfants * Organise des modalités spécifiques d'apprentissage * Permet aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble <p>Source eduscol.education.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> * Assure la sécurité des enfants qui leur sont confiés * Instruit l'élève * Viens en aide aux enfants en difficultés ou ceux qui ont des besoins spécifiques * Différencie les apprentissages en fonction des besoins des élèves * Propose une orientation en réunion d'équipe éducative si nécessaire 	<p>Conseils pratiques aux parents La réussite de la scolarité de votre enfant est liée au dialogue qui s'établira entre les personnels de l'école ou de l'établissement scolaire du second degré et vous-même et de votre implication dans l'accompagnement de sa scolarité.</p> <p>Accompagner votre enfant dans sa scolarité, c'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> * l'encourager dans sa découverte de la lecture et de l'écriture et dans sa recherche d'autonomie * développer son sens des responsabilités, lui apprendre le nécessaire respect de lui-même et des autres ainsi que l'utilité des règles de vie commune * l'aider à acquérir une certaine hygiène de vie (sommeil et alimentation équilibrés, hygiène corporelle, activités physiques, etc.) qui le rendra plus disponible pour apprendre mais aussi, à l'adolescence, pour affronter les tentations de conduites à risques <p>Source education.gouv.fr</p> <ul style="list-style-type: none"> * subvenir aux besoins matériels et affectifs de l'enfant * veiller à sa santé (consulter un médecin ou tout autre professionnel de santé en cas de besoin) * éduquer l'enfant * répondre à l'obligation de l'instruction * signaler à l'école un problème susceptible de perturber l'enfant * entreprendre une démarche pour traiter les difficultés repérées par des professionnels * respecter les horaires et le règlement de l'établissement scolaire <p>LES PARENTS AU COEUR DU PROCESSUS EDUCATIF La famille est au centre même du processus éducatif. « avant l'école, pendant l'école, après l'école, il y a la famille ». Les parents ont à porter cette responsabilité primordiale : conduire leurs enfants vers l'état adulte. Ils peuvent et doivent sous-traiter certains aspects du processus éducatif, notamment l'apprentissage des savoirs scolaires et la formation professionnelle, mais ce n'est en aucun cas un abandon de responsabilité : les parents doivent surveiller le bon déroulement des opérations, motiver l'enfant puis l'adolescent dans son apprentissage, l'encourager, l'accompagner, l'orienter puis, quand il grandit, l'aider à s'orienter lui-même.</p> <p>Source uniondesfamilles.org</p>	<p>L'instruction de l'enfant de façon générale</p> <p>L'éducation à la santé et à l'hygiène : se laver les mains, manger équilibré, veiller à l'hygiène bucco-dentaire...</p> <p>L'instruction civique : respecter les codes de la politesse, les règles de vie commune, ...</p> <p>Communiquer avec la famille ou avec l'école pour favoriser la réussite et le bien-être de l'enfant</p>